

25 NOVEMBRE : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

FACE A L'URGENCE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, L'HEURE N'EST PLUS AU CONSTAT, MAIS A L'ACTION REELLE.

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la FSU Culture, tout comme toutes les organisations syndicales et associations citoyennes, tire la sonnette d'alarme. Derrière les discours officiels, la réalité vécue par des millions de femmes en France demeure accablante. Le décalage entre la gravité de la situation et l'inertie politique est aujourd'hui devenu insupportable, nécessitant une mobilisation sans précédent de toutes et de tous.

UN CONTINUUM DE VIOLENCES, DU FOYER AU LIEU DE TRAVAIL

Loin d'être des événements isolés, les violences s'inscrivent dans un système global. **Dans la sphère privée, le bilan est macabre et constant** : chaque année, plus de cent femmes sont assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint, témoignant de l'incapacité de notre société à protéger les plus menacées. Cette violence physique est le sommet d'un iceberg d'impunité, illustré par un dysfonctionnement judiciaire majeur où moins de 1 % des viols déclarés aboutissent in fine à une condamnation criminelle. Les victimes se heurtent à un mur, et dans l'ombre de ces drames, les enfants, témoins ou cibles directes, subissent des traumatismes durables qui sont encore trop peu pris en charge. La violence psychologique, le harcèlement, le viol au sein du couple est une réalité que la honte ressentie par les femmes passe trop souvent sous silence.

Ce climat d'insécurité ne s'arrête pas à la porte du domicile ; il imprègne lourdement le monde du travail. Les enquêtes révèlent qu'une femme sur trois a déjà été confrontée à du harcèlement sexuel ou à des agissements sexistes dans sa carrière. Le ministère de la culture est loin d'être exempt de cette maltraitance. C'est une double peine qui s'abat sur les victimes, la majorité d'entre elles gardant le silence par peur des représailles professionnelles. Et même lorsqu'elles trouvent le courage de parler, près de la moitié subissent des conséquences délétères sur leur carrière, tandis que leurs agresseurs continuent de sévir en toute impunité. Chacun, chacune d'entre nous peut relater un événement scandaleux qui démontre cet état de fait.

POUR UNE POLITIQUE DE MOYENS ET NON DE COMMUNICATION ET DE GRANDES PHRASES

Face à ce constat, la qualification de "Grande Cause" des quinquennats successifs résonne comme une promesse non tenue. La communication politique ne suffit pas à protéger les vies. La FSU Culture dénonce le manque d'ambition budgétaire du gouvernement et exige un changement de paradigme immédiat. Il est impératif que l'État aligne enfin ses actes sur ses discours en débloquant un budget à la hauteur des enjeux, estimé par les associations spécialisées à 2,6 milliards d'euros. Ces fonds sont indispensables

pour multiplier les places d'hébergement d'urgence et soutenir les associations de terrain qui pallient quotidiennement les carences des pouvoirs publics.

Cette volonté politique doit se traduire par une révolution judiciaire et policière. Nous réclamons la généralisation sur tout le territoire de juridictions spécialisées, dotées de magistrats spécifiquement formés aux violences intrafamiliales, afin d'enrayer la correctionnalisation massive des viols. La protection des victimes doit devenir la priorité absolue, notamment par la délivrance des ordonnances de protection en moins de 24 heures et l'inversion de la charge de la preuve dans certains cas de harcèlement.

Enfin, la tolérance zéro doit s'appliquer au monde du travail. Pour le secteur privé, nous demandons que l'accès aux aides publiques soit conditionné au respect strict de l'égalité salariale et de la prévention des violences.

Quant au ministère de la Culture, il se doit de démontrer un réel engagement en développant les outils d'aide d'urgence, d'écoute et en permettant un accompagnement de toutes les victimes.

Dans le cadre de la négociation ouverte cette année et pour une effectivité des luttes contre toutes les formes de harcèlements et de violences sexistes et sexuelles la FSU Culture défend :

- l'amélioration de la prise en charge des victimes et des témoins, et revendique des missions élargies pour les cellules externes (accompagnement psychologique et conseil juridique aussi longtemps que nécessaire, notamment pour les étudiant.e.s qui ne bénéficient pas de la protection fonctionnelle en cas de dépôt de plainte au pénal).
- partout où cela est nécessaire et notamment en cas de violences hiérarchiques (40% des H et VSS dans la fonction publique) nous défendons le recours aux cellules externes de signalement pour une juste qualification des faits, en préalable aux enquêtes administratives internes, ou externes si nécessaire.
- pour prévenir la survenue des faits relevant du pénal et partout où des faits moins graves sont commis (propos et agissements sexistes, harcèlements d'ambiance...) nous demandons une attention accrue à l'analyse des organisations du travail et l'intégration systématique de ces risques dans les DUERP et les Plans annuels de prévention.
- en matière de prévention, nous revendiquons une réflexion sur la création de formations initiales obligatoires, aux contenus renouvelés et plus approfondis, à destination de tous les encadrants et chargés d'enseignements.

La tolérance zéro déclamée partout doit se traduire par une juste qualification des harcèlements et violences, par des procédures et enquêtes administratives effectives, par des sanctions disciplinaires, sans attendre qu'une éventuelle procédure pénale soit enclenchée.

Enfin, pour tarir la source de ces violences, l'éducation reste le levier fondamental. La loi de 2001 sur l'éducation à la vie sexuelle et affective doit être appliquée réellement, pleinement et partout, pour déconstruire la culture du viol dès le plus jeune âge.

La FSU Culture appelle chacune et chacun à rejoindre les rassemblements ce 25 novembre. Le temps de l'écoute est révolu, nous exigeons celui de l'action.

Boîte noire :

Voici les références des chiffres évoqués dans ce communiqué :

1. Les Féminicides (Ministère de l'Intérieur)

Le chiffre : +100 femmes tuées par an par leur conjoint ou ex-conjoint.

- Source : *Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple*. Cette étude est publiée chaque année par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI).
- Lien : [Consulter les études annuelles du Ministère de l'Intérieur](#)

2. L'impunité et le taux de condamnation (HCE / Institut des Politiques Publiques)

Le chiffre : Moins de 1% des viols déclarés aboutissent à une condamnation criminelle.

- Source : Ce chiffre est un constat récurrent repris dans les rapports annuels du Haut Conseil à l'Égalité (HCE) sur l'état du sexisme en France. Il s'appuie sur le décalage entre les enquêtes de victimisation (nombre de victimes estimé) et les condamnations effectives. Une étude récente de l'Institut des Politiques Publiques (IPP) détaille également "l'attrition" des affaires de viol dans la chaîne pénale.
- Lien : [Rapport annuel 2024 du HCE sur l'état du sexisme en France](#)
- Lien complémentaire (Étude IPP 2024) : [Le traitement judiciaire des violences sexuelles](#)

3. Violences et sexisme au travail (IFOP / Défenseur des droits)

Le chiffre : 1 femme sur 3 victime de harcèlement/sexisme et 40% de conséquences sur la carrière.

- Source A (Fréquence) : Les baromètres *Sexisme au travail* (notamment celui du collectif #StOpE ou ceux réalisés par l'IFOP pour la Fondation Jean Jaurès).
- Lien : [Enquête IFOP pour la Fondation Jean Jaurès sur le harcèlement sexuel au travail](#)
- Source B (Conséquences carrière) : Les enquêtes du Défenseur des droits sur le harcèlement sexuel au travail sont la référence sur la "double peine" (victime + placardisation/licenciement).
- Lien : [Dossier thématique "Harcèlement sexuel au travail" du Défenseur des droits](#)

4. Le Budget nécessaire (Fondation des Femmes)

Le chiffre : La demande de 2,6 milliards d'euros.

- Source : Le rapport « *Où est l'argent pour lutter contre les violences faites aux femmes ?* » publié par la Fondation des Femmes. Ce rapport précise les besoins (hébergement, justice, éducation).
- Lien : [Rapport "Où est l'argent ?" de la Fondation des Femmes](#)